



LE CATALOGUE DES FORMATIONS 2022-2023



**CENTRE DE
FORMATION
DE L'UNSA
FERROVIAIRE**

© CENTRE DE FORMATION DE L'UNSA-FERROVIAIRE 2022

Crédits photo Freepik & Flaticon

Ce document est la propriété du Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire. Son utilisation est personnelle et sa diffusion, même partielle, est strictement interdite.

Par respect pour l'environnement, le Centre de formation déconseille l'impression du document. Néanmoins si elle s'avère nécessaire, il est préconisé d'éditer le document en format livret et en noir et blanc.

v1.2



Didier Mathis
Secrétaire général de
l'UNSA-Ferroviaire

Je suis heureux de vous présenter l'offre du centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire pour l'année 2023.

Cette offre a été conçue pour développer les compétences professionnelles des agents militants et adhérents, accompagner les transformations des organisations avec les CSE, les CSSCT et nos élus, et répondre aux enjeux posés par les négociations au niveau des ministères, de la branche et dans le GPU.

Cette année marque l'élection de nouveaux et anciens élus, elle sera donc tout particulièrement chargée.

Militants de l'UNSA-Ferroviaire, nous portons la responsabilité d'aller au-devant des salariés, de mettre à leur disposition des éléments d'analyse et des propositions alternatives, pour qu'ils puissent aller encore plus loin dans la gestion de leurs sujets, se mobiliser, agir.

Imposer d'autres solutions aux décideurs nécessite de nous mettre en capacité, partout dans les entreprises de la branche ferroviaire en portant nos propositions et en aidant les salariés à transformer leurs aspirations en revendications.

Notre Fédération s'est dotée d'une structure de formation syndicale, pour mieux répondre aux besoins de nos UR et UAD et de nos adhérents quels que soient leurs responsabilités ou mandats.

Nous aspirons à être toujours plus pertinents dans les formations que nous proposons aux syndiqués et militants de l'UNSA-Ferroviaire, et nous sommes convaincus que la réussite dépend de notre capacité à œuvrer collectivement au travers d'échanges constructifs et d'une entraide concrète.

Ainsi, notre catalogue 2023 propose des formats variés pour répondre à toutes les situations d'apprentissage que ce soit en présentiel, en distanciel et en format mixte, avec des temps de partages d'expériences.

Pour que cette offre soit la plus complète possible, elle a également été pensée au niveau du découpage territorial de l'UNSA-Ferroviaire.

Au-delà du catalogue, je voudrais insister également sur le fait que notre Fédération peut vous accompagner par le biais de formations sur-mesure, conçues pour répondre aux problématiques de votre représentativité territoriale

Parce que la formation est centrale aujourd'hui dans la conduite d'une revendication locale de qualité, nous sommes plus que jamais à vos côtés.

Toute l'équipe du Centre de formation est à votre écoute, tout au long de l'année, pour construire avec vous un programme de formation en adéquation avec vos attentes.

Je vous invite dès à présent à découvrir notre nouvelle offre.



Thierry Dubreuil
Responsable du
centre de formation

Les élections professionnelles viennent de se dérouler confirmant la position de l'UNSA-Ferroviaire.

Nombreux sont les nouveaux élus qui auront besoin de formations pour exercer en qualité leurs missions dans les meilleures conditions.

Toute l'équipe du centre de formation est d'ores et déjà en ordre de marche pour les accompagner dans leurs nouvelles missions.

Les élus en mandat depuis plus de 4 ans peuvent également suivre de nouveaux modules visant à raviver les bons réflexes par de nombreux cas pratiques.

D'une manière plus générale, l'offre du Centre de formation continue à s'enrichir avec des formations tantôt généralistes, tantôt spécifiques et adaptés au profil de chacun.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour concevoir et dispenser toutes les formations qu'il vous semble nécessaire d'ajouter au catalogue.

Bonne lecture.

ÉDITO

› Le mot du secrétaire général de l'UNSA-Ferroviaire	3
› Le mot du responsable du Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire	4

LE SAVIEZ-VOUS ?

› Que dit le Code du travail ?	6
› Une équipe à votre écoute.....	6
› Modalités de prise en charge.....	6
› Des formats variés.....	7
› Nos formations sont ouvertes à tous.....	7
› Formations à distance	7

EN SIX POINTS

› Notre approche	8
------------------------	---

NOTRE ÉQUIPE

› Les membres et les formateurs du Centre de formation	9
--	---

EXEMPLE

› La fiche d'inscription à l'une de nos formations.....	11
---	----

LES FORMATIONS : UNE APPROCHE PAR PROFIL

#1 Tout public.....	13
#2 Délégué de notation	19
#3 Délégué syndical	26
#4 Élu CSE.....	33
#5 Membre de CSSCT.....	41
#6 Militant.....	50
#7 Représentant de proximité (RPX) & local (RL)	57
#8 Secrétaire d'UR/UAD	64
#9 Trésorier	73

INFORMATIONS PRATIQUES

› De nouveaux parcours de formation	79
› Suivez-nous en ligne et sur les réseaux sociaux	80
› Planning des formations, modalités et localisation	81
› Validation et délais.....	82
› Conditions générales de vente	83

QUE DIT LE CODE DU TRAVAIL ?

La réglementation permet à tous les salariés – adhérents ou non à un syndicat – de participer à des formations économiques, sociales ou syndicales.



À cet effet, le salarié peut prendre un ou plusieurs congés, dans la limite de 12 jours par an. Les animateurs des stages et sessions de formation économique, sociale et syndicale peuvent prendre un ou plusieurs congés dans la limite de 18 jours par an. Pour toute question, rapprochez-vous de vos référents formation UR ou CSE. •

Source : articles L. 2145-5 à L. 2145-13 et R. 2145-3 à R. 2145-6 du Code du travail

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions : formation@unsa-ferroviaire.org

- › Vous hésitez entre plusieurs formations ?
- › Vous souhaitez concevoir un parcours sur mesure ?
- › Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ? •

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Que vous soyez élu, militant ou adhérent à l'UNSA-Ferroviaire, plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations.



Notre équipe définira avec vous, au regard de votre situation, les modalités de financement et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer. •

DES FORMATS VARIÉS

Notre équipe veille à proposer des formats de formation multiples.

L'objectif est de répondre à toutes les situations d'apprentissage que ce soit en présentiel, en distanciel et en format mixte alternant présentiel et distanciel, avec des temps de partages d'expériences. •



NOS FORMATIONS, OUVERTES À TOUS

Les personnes en situation de handicap sont les bienvenues à nos formations, quel que soit leur besoin.



Le Centre de formation a nommé un référent handicap en charge d'étudier avec vous comment adapter nos formations à votre situation. Rapprochez-vous de nos équipes. •

88%

De satisfaits par les formations à distance.



Le Centre de formation s'adapte à vos envies et vos contraintes en proposant des formations en présentiel et en distanciel.

« J'avais quelques craintes sur cette formation en Teams mais au final cela c'est très bien déroulé. »

« Teams n'empêche pas la convivialité de la formation »

« La formation a su s'adapter au format Teams, et malgré quelques bugs, tout a été fait pour qu'ils soient réglé très rapidement »

« C'est l'avenir » •

NOTRE APPROCHE

#1 UNE IDENTITÉ PARTAGÉE

S'adressant aux adhérents de l'UNSA-Ferroviaire, le Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire porte au sein de ses formations les valeurs de l'UNSA-Ferroviaire. •

#2 DES ESPACES D'ÉCHANGES

La formation constitue un espace de rencontre et d'échanges pour les participants, reflétant la diversité des structures adhérentes. Se rencontrer en formation, c'est aussi mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, quelles que soient la fonction occupée par le stagiaire et sa structure d'origine. •

#3 DES FORMATIONS RÉPONDANT À DES BESOINS IDENTIFIÉS

Les besoins émanant du terrain sont recueillis grâce aux échanges avec les OSA, les adhérents, les militants et les élus. Le Centre de formation bénéficie d'une veille permanente sur l'actualité législative et réglementaire, sur les évolutions de pratiques et les recommandations de bonnes pratiques et peut ainsi proposer des formations toujours actualisées. •

#4 DES FORMATEURS ENGAGÉS

Pour mener à bien toutes ces formations, le Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire s'appuie sur des animateurs formés et accompagnés disposant d'excellentes connaissances des thèmes abordés, de qualités pédagogiques, et partageant les valeurs de l'UNSA-Ferroviaire. Les formations sont construites avec des experts (juristes, secrétaires UR-UAD, élus CSE, etc.). •

#5 DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES INTERACTIVES

Elles font alterner apports théoriques et exposés avec des exercices et des échanges avec les participants qui interrogent ainsi leurs expériences et leurs pratiques. Selon les thèmes, des travaux en sous-groupes, des études de cas, des exercices, des mises en situation sont proposés. Des séquences d'analyse des pratiques sont intégrées aux programmes. Afin de prendre en compte les contraintes de chacun, les formations sont proposées en présentiel ou en distanciel. •

#6 UN PROCESSUS D'ÉVALUATION CONTINUE

L'évaluation des acquis est fondée sur l'évaluation du formateur et/ou l'auto-évaluation (quizz, plan d'action, etc.). Une fiche d'évaluation sollicite l'appréciation des stagiaires à l'issue de chaque formation ou module. Ils sont invités à s'exprimer sur les points essentiels qu'ils retiennent et à énoncer leur niveau de satisfaction tant sur le contenu de la formation (réalisation des objectifs, réponses aux attentes, possibilité de réinvestissement) que sur son déroulement (méthodes et supports pédagogiques, conditions matérielles). Le Centre de formation s'engage à prendre en considération l'ensemble des évaluations dans un processus d'amélioration continue. •



Thierry Dubreuil
Responsable du Centre
de formation

MEMBRES & FORMATEURS DU CENTRE DE FORMATION DE L'UNSA

● Fonctions administratives ● Formateurs opérationnels ● Ingénierie occasionnelle



Sandrine Dumontier
Responsable adjointe
Coaching
Ingénierie



Mylène Mrowka
Responsable de l'offre
de formation
Communication

Bruno Commenge
Responsable gestion
Dendreo

Isabelle Belbouche
Chargée des inscriptions
et suivi des stagiaires
Référénte handicap



Philippe David
Responsable agréments

Boris Julian
Responsable facturation

NOTRE ÉQUIPE

	Jean-François Bour Responsable ingénierie de formation Formateur opérationnel		Ludovic Girardot Responsable Logistique Formateur opérationnel
Frédéric Delbar Formateur opérationnel Ingénierie		Sonia Cheikh Formatrice opérationnelle Ingénierie	
	Sylvie Bonnet Formatrice opérationnelle Ingénierie		Michel Jamouille Formateur opérationnel
Lydie Porcel Ingénierie			

FICHE D'INSCRIPTION

v1.4 du 12/01/2023

A envoyer à formation@unsa-ferroviaire.org

ENTITE UNSA DU PARTICIPANT

UR / UAD de rattachement	
Contact formation	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Formation demandée	
Dates souhaitées	
Financement (suivant RI du CSE)	☐ CSE / date du prochain bureau CSE : ☐ UR
Absence (suivant délai)	☐ CFESS ☐ AY (par UR/UAD)

PARTICIPANT

NOM	
Prénom	
Adresse personnelle (pour envoi CFESS)	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Référent CSE	
Rattachement CSE	
Etablissement	
Mandat(s) du participant :	☐ Délégué Syndical ☐ Délégué de Commission ☐ CSSCT ☐ CSE Titulaire ☐ CSE Suppléant ☐ RPX ☐ RS CSE ☐ Secrétaire CSE/CASI ☐ Sans mandat ☐ Commission CSE ☐ Trésorier CSE/CASI ☐ Autre

HEBERGEMENT

Hôtel	☐ OUI ☐ NON Si Oui : Nuit du dimanche/lundi ☐ lundi/mardi ☐ mardi/mercredi ☐ mercredi/jeudi ☐ jeudi/vendredi ☐
Restauration :	☐ OUI ☐ NON
Restrictions alimentaires	☐ OUI ☐ NON Si oui, merci de préciser lesquelles pour info des prestataires :
Besoin d'un aménagement spécifique	☐ OUI* ☐ NON *Le Référent Handicap prendra contact avec le participant

Le participant	Le représentant de l'UR/UAD	Le référent CSE
Date : Signature	Date : Signature	Date : Signature

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné au Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire et sont collectées pour la finalité de gestion des participants aux formations. Je suis informé (e) que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales. Conformément au Règlement Européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à : dpo@unsa-ferroviaire.org. Vous pouvez également vous opposer au traitement pour des motifs légitimes en vous adressant à : dpo@unsa-ferroviaire.org. Vous pouvez en cas de contestation saisir la CNIL à l'adresse suivante : www.cnil.fr/plaintes

LES FORMATIONS UNE APPROCHE PAR PROFIL

Afin de faciliter les recherches des stagiaires,
l'offre de formation est proposée par type de profil.
Certaines formations peuvent donc apparaître
plusieurs fois dans le catalogue.

LES PROFILS PROPOSÉS

#1 TOUT PUBLIC	13
#2 DÉLÉGUÉ DE NOTATION	19
#3 DÉLÉGUÉ SYNDICAL	26
#4 ÉLU CSE	33
#5 MEMBRE DE LA CSSCT	41
#6 MILITANT.....	50
#7 REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ & LOCAL.....	57
#8 SECRÉTAIRE D'UR/UAD	64
#9 TRESORIER	74



Taux
de satisfaction

94 %

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

→ Communication orale - Niveau 1

- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique – Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

100 %

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

→ Communication orale - Niveau 1

→ **Communication orale - Niveau 2**

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique – Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



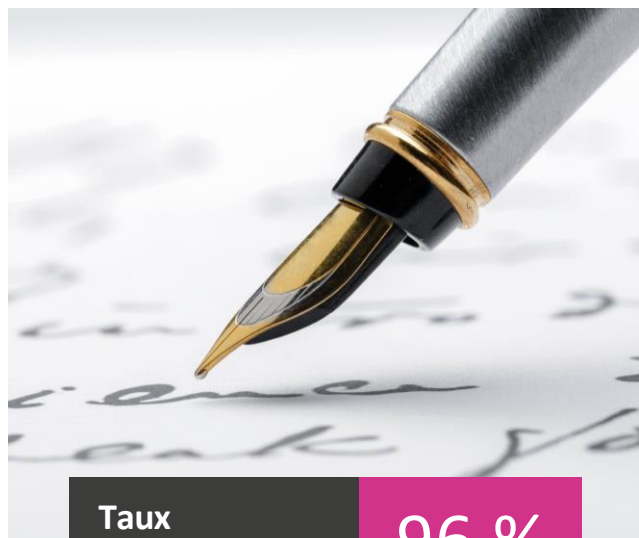
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

96 %

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique – Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite »

« Bon calibrage entre théorique et pratique »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

- Juridique – Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Formation TOP j'ai appris énormément* »

« *Formation intéressante et participative* »

« *Génial !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



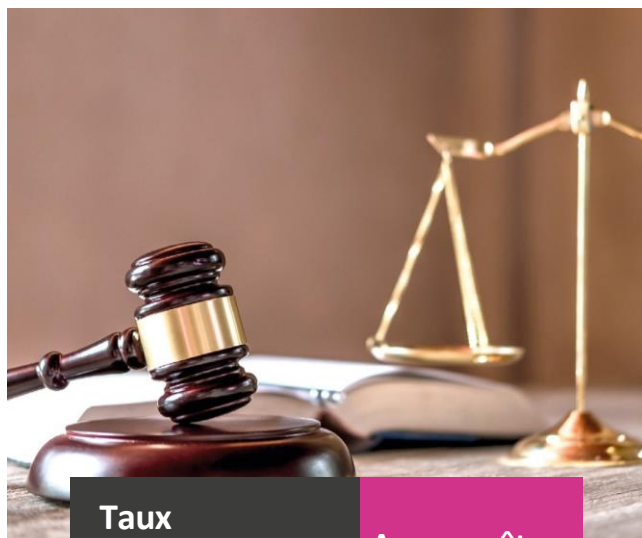
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique – Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



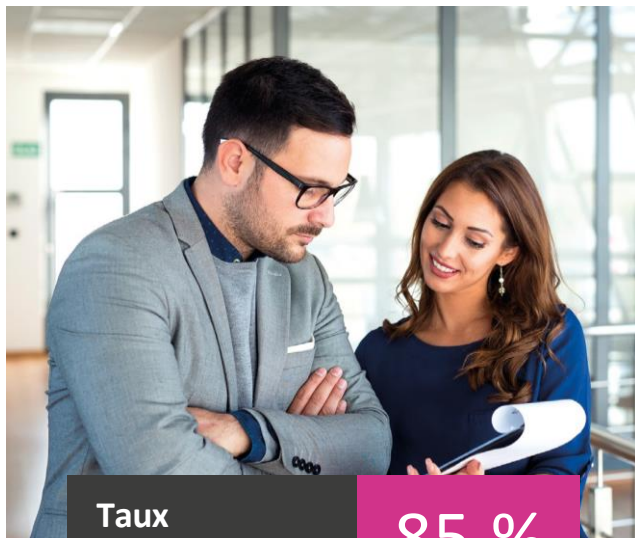
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

TOUT PUBLIC

(ELU, MILITANT & ADHERENT UNSA-FERROVIAIRE)

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique – Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

→ Déroulement de carrière - Bases

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Support clair et complet qui suit bien le processus de notation et qui donne de bonnes astuces pour défendre les salariés lors des notations »

« Plein d'exemples concrets »



PUBLIC CIBLE

- › Délégués de commission de notation et leurs suppléants



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les principes de l'exercice de notation
- › Confronter les textes officiels à leur mise en application par l'entreprise
- › Défendre les intérêts des agents



PROGRAMME

- › Effectifs et catégories professionnelles des salariés
- › Principes de notation
- › Particularités à connaître
- › Les commissions
- › Mise en application prévue par l'entreprise
- › Comment bien préparer les notations
- › Trucs et astuces



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Frédéric Delbar



Taux
de satisfaction

94 %

DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

→ Déroulement de carrière - Bases

→ **Communication orale - Niveau 1**

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



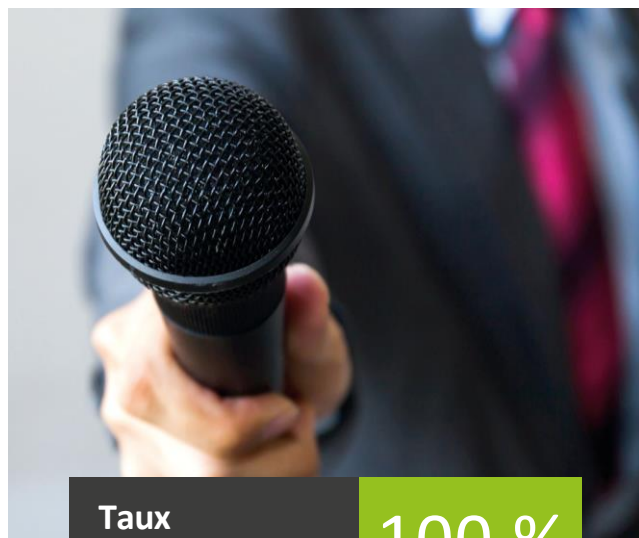
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

→ Déroulement de carrière - Bases
→ Communication orale - Niveau 1
→ **Communication orale - Niveau 2**
→ Communication écrite - Bases
→ Communication écrite - Tract
→ Juridique - Bases
→ Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

100 %

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

→ Déroulement de carrière - Bases

→ Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

→ **Communication écrite - Bases**

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

96 %

Ils en parlent...

« *Très bonne journée pour remettre en place
les principes de base de la communication
écrite* »

« *Bon calibrage entre théorique et pratique* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word,
PowerPoint, messagerie (Outlook,
Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de
compétences en communication
écrite
- › Expérimenter les méthodes
proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



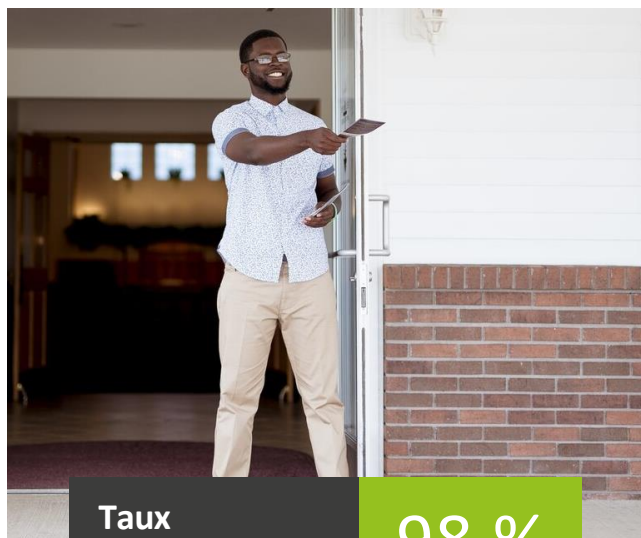
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

→ Déroulement de carrière - Bases
→ Communication orale - Niveau 1
→ Communication orale - Niveau 2
→ Communication écrite - Bases
→ **Communication écrite - Tract**
→ Juridique - Bases
→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Formation TOP j'ai appris énormément* »

« *Formation intéressante et participative* »

« *Génial !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



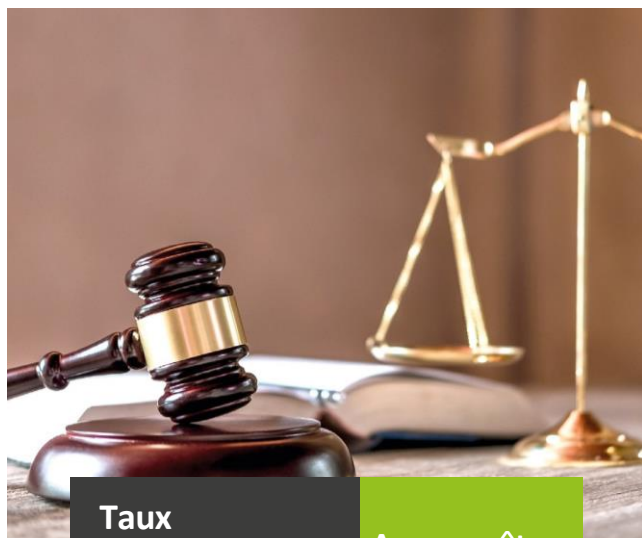
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

- Déroulement de carrière - Bases
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



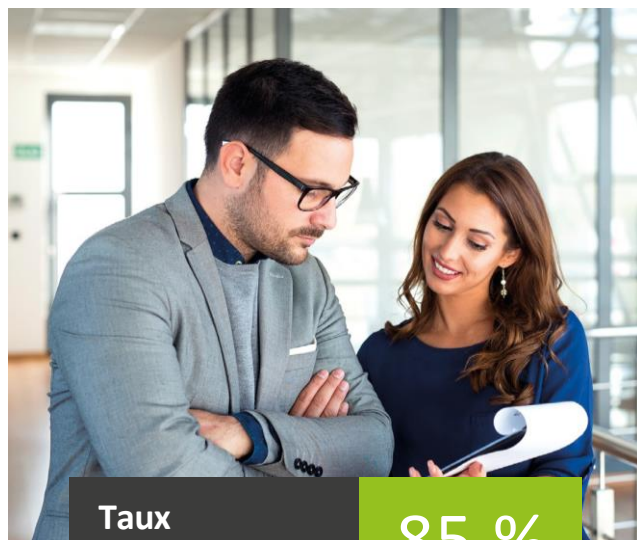
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

DELEGUE DE COMMISSION DE NOTATION & SES SUPPLEANTS

- Déroulement de carrière - Bases
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

93 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

→ Représentant du personnel

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne formation, intéressante et enrichissante. »

« Passionnant donc trop court »



PUBLIC CIBLE

- › Délégués syndicaux



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant au délégué syndical
- › Négocier avec l'entreprise selon ses prérogatives



PROGRAMME

- › Désignation, durée du mandat et périmètre
- › Missions, moyens (accords, audiences et demande de concertation immédiate)
- › Mandat : clé de réussite pour la négociation ?
- › Exercices de négociation



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 930 €
- › Distanciel : 810 €



DURÉE

- › 2 jours



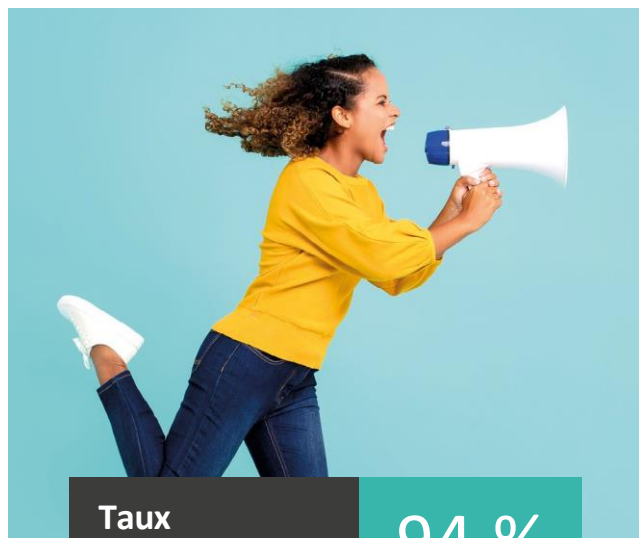
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Ludovic Girardot



Taux
de satisfaction

94 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

→ Représentant du personnel

→ Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale »

« Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

100 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

96 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite* »

« *Bon calibrage entre théorique et pratique* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



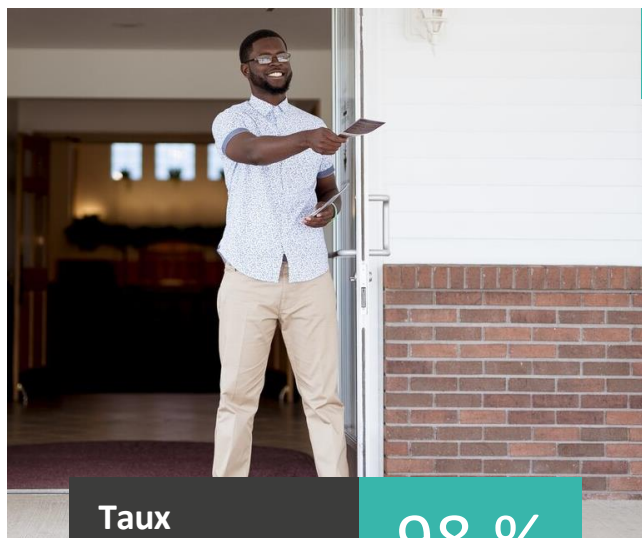
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Formation TOP j'ai appris énormément* »

« *Formation intéressante et participative* »

« *Génial !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



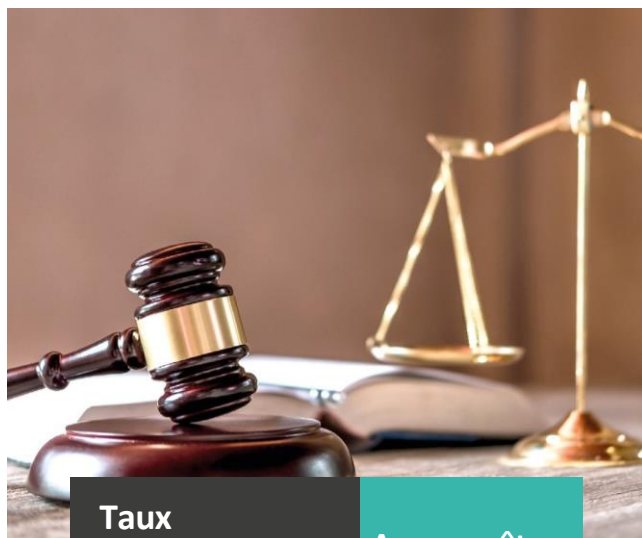
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

DÉLÉGUÉ SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



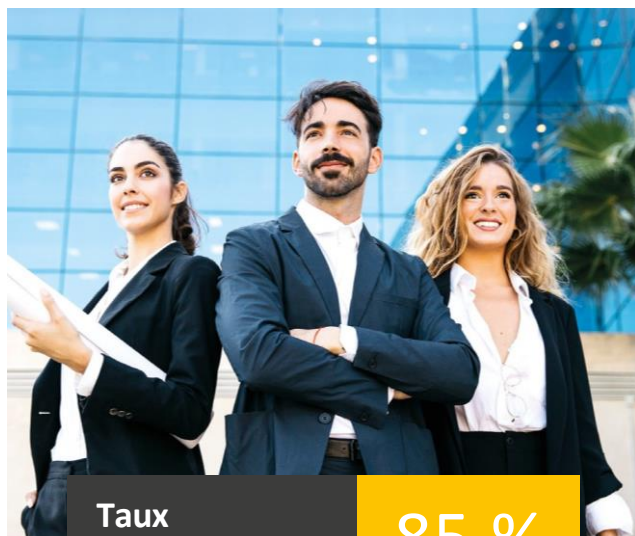
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

85 %

ELU CSE

→ Élu CSE SSCT

- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Élus CSE



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant aux élus CSE
- › Identifier et participer aux commissions CSE
- › Être attentif aux facteurs de RPS et à la réalisation des plans d'action



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



PROGRAMME

Session 1 (3 jours) : généralités

- › Historique des IRP
- › Cadre légal du CSE
- › Missions du CSE
- › Négociation dans la mise en place du CSE
- › Moyens du CSE
- › Commissions obligatoires
- › Droit d'alerte, droit de retrait
- › Comprendre l'intérêt de travailler en réseau

Session 2 (1 jour) : juridique

- › Les RPS et la souffrance au travail
- › Le harcèlement moral
- › Le harcèlement sexuel
- › Les agissements sexistes
- › Recours au tribunal ?

Session 3 (1 jour) : cas pratique



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



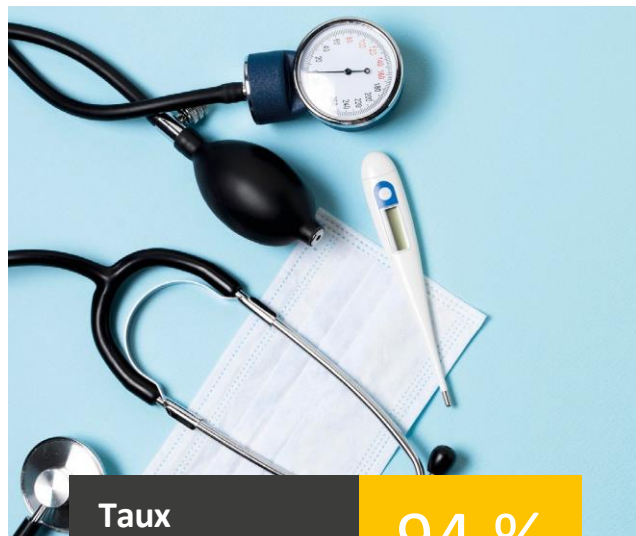
PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

ELU CSE

→ Élu CSE SSCT

→ CSSCT Perfectionnement

- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Très bonne formation* »

« *Top* »



PUBLIC CIBLE

- › Membres de la CSSCT
- › Elus CSE



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant aux membres de CSSCT
- › Animer le réseau des RPX
- › Repérer les signes de RPS



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



PROGRAMME

Session 1 (3 jours) : généralités

- › Historique des IRP.
- › Pyramide de BIRD.
- › Le cadre légal de la prévention des risques.
- › Analyse des risques *a priori*.
- › Mémo analyse des risques *a priori*.
- › Analyse des risques *a posteriori*.
- › Mémo arbre des causes et analyse *a posteriori*.
- › Droit d'alerte, droit de retrait

Session 2 (1 jour) : juridique

- › Les RPS et la souffrance au travail.
- › Le harcèlement moral.
- › Le harcèlement sexuel.
- › Les agissements sexistes.
- › Recours au tribunal

Session 3 (1 jour) : cas pratique



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

A paraître

ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- **Élu CSE SSCT Recyclage**
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Élus CSE



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation Elu CSE SSCT
- › Respecter un délai de 4 ans entre les deux formations



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



OBJECTIFS

- › Traiter des sujets complexes
- › Expérimenter des méthodes d'analyse et de synthèse



PROGRAMME

Session 1 (3 jours)

- › Cas pratiques

Session 2 (1 jour)

- › Cas pratiques : Le RPS et la souffrance au travail

Session 3 (1 jour)

- › Cas pratiques : Rappel des notions



PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage

→ Communication orale - Niveau 1

- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



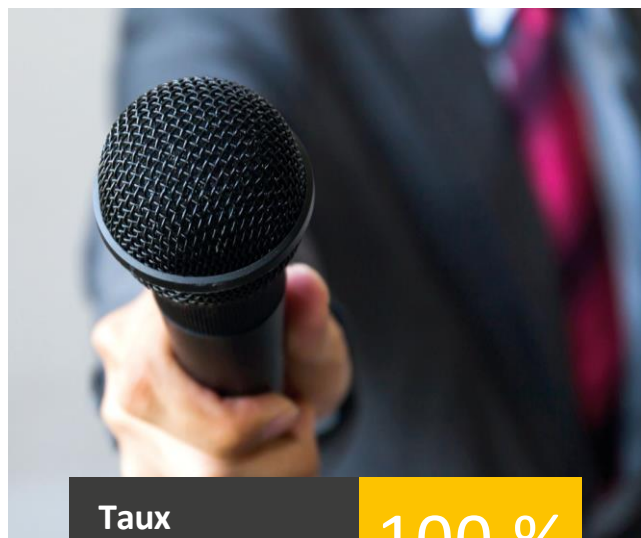
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

100 %

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



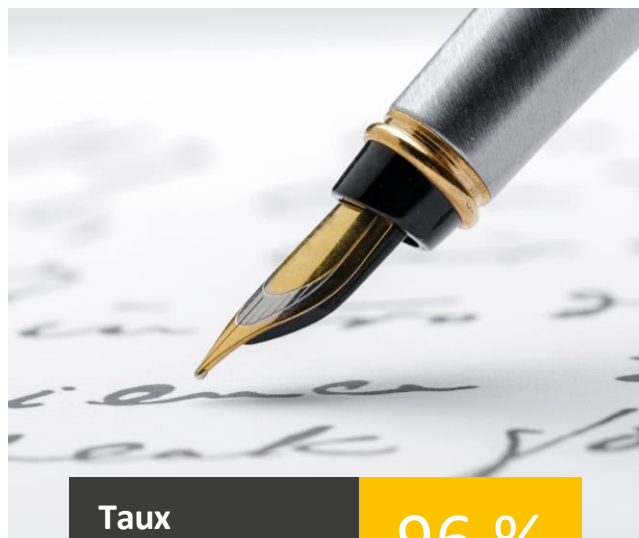
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

96 %

Ils en parlent...

« *Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite* »

« *Bon calibrage entre théorique et pratique* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



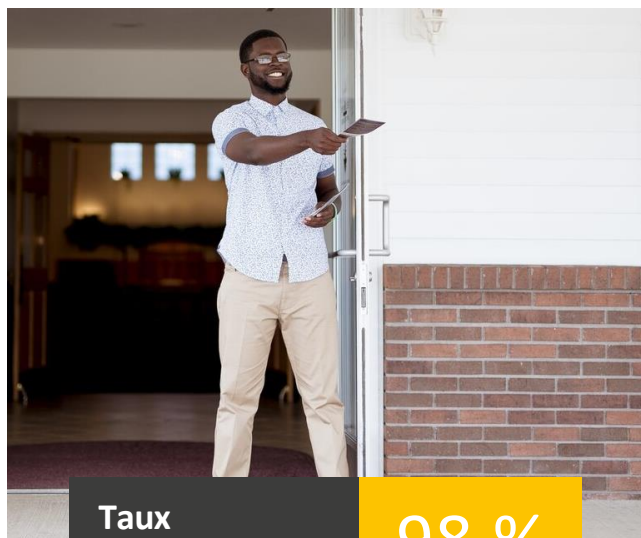
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« **Formation TOP j'ai appris énormément** »

« **Formation intéressante et participative** »

« **Génial !** »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



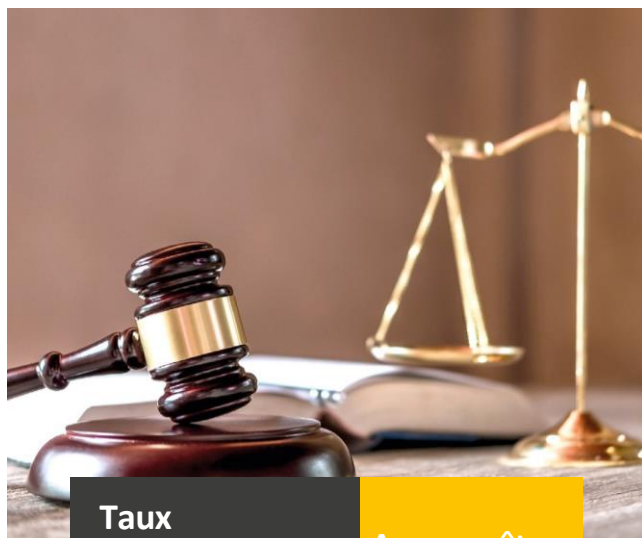
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

A paraître



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



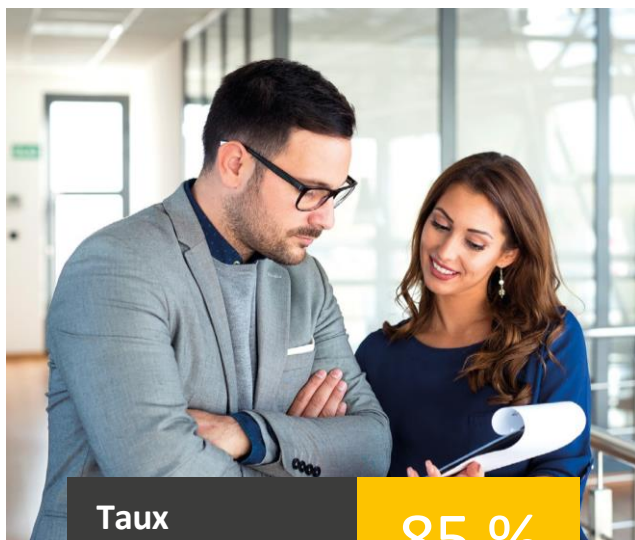
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

ELU CSE

- Élu CSE SSCT
- CSSCT Perfectionnement
- Élu CSE SSCT Recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

MEMBRE DE LA CSSCT

→ CSSCT Perfectionnement

- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne formation »

« Top »



PUBLIC CIBLE

- › Membres de la CSSCT (hors RPX)
- › Elus CSE



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant aux membres de CSSCT
- › Animer le réseau des RPX
- › Repérer les signes de RPS



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



PROGRAMME

Session 1 (3 jours) : généralités

- › Historique des IRP.
- › Pyramide de BIRD.
- › Le cadre légal de la prévention des risques.
- › Analyse des risques *a priori*.
- › Mémo analyse des risques *a priori*.
- › Analyse des risques *a posteriori*.
- › Mémo arbre des causes et analyse *a posteriori*.
- › Droit d'alerte, droit de retrait

Session 2 (1 jour) : juridique

- › Les RPS et la souffrance au travail.
- › Le harcèlement moral.
- › Le harcèlement sexuel.
- › Les agissements sexistes.
- › Recours au tribunal

Session 3 (1 jour) : cas pratique



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



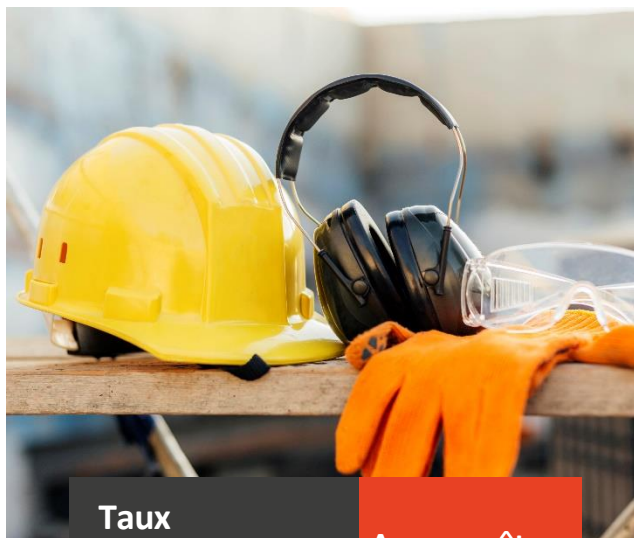
PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

A paraître

MEMBRE DE LA CSSCT

→ CSSCT Perfectionnement

→ CSSCT recyclage

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne formation »

« Top »



PUBLIC CIBLE

- › Membres de la CSSCT



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation CSSCT Perfectionnement ou CSSCT Spécial RPX
- › Respecter un délai de 4 ans entre les deux formations



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant aux membres de CSSCT
- › Animer le réseau des RPX
- › Repérer les signes de RPS



PROGRAMME

Session 1 (3 jours)

- › Cas pratiques

Session 2 (1 jour)

- › Cas pratiques : Le RPS et la souffrance au travail

Session 3 (1 jour)

- › Cas pratiques : Rappel des notions



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

MEMBRE DE LA CSSCT

→ CSSCT Perfectionnement

→ CSSCT recyclage

→ Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale »

« Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



MEMBRE DE LA CSSCT

- CSSCT Perfectionnement
- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- **Communication orale - Niveau 2**
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

100 %

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes.
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections.



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

96 %

MEMBRE DE LA CSSCT

- CSSCT Perfectionnement
- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite »

« Bon calibrage entre théorique et pratique »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

MEMBRE DE LA CSSCT

- CSSCT Perfectionnement
- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Formation TOP j'ai appris énormément* »

« *Formation intéressante et participative* »

« *Génial !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



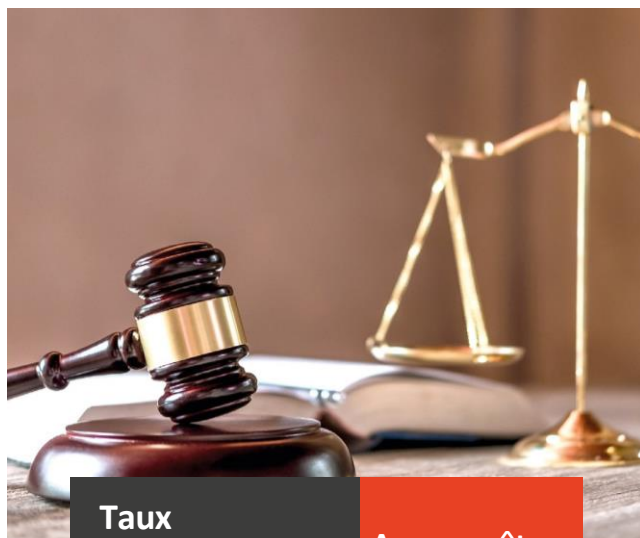
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

MEMBRE DE LA CSSCT

- CSSCT Perfectionnement
- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



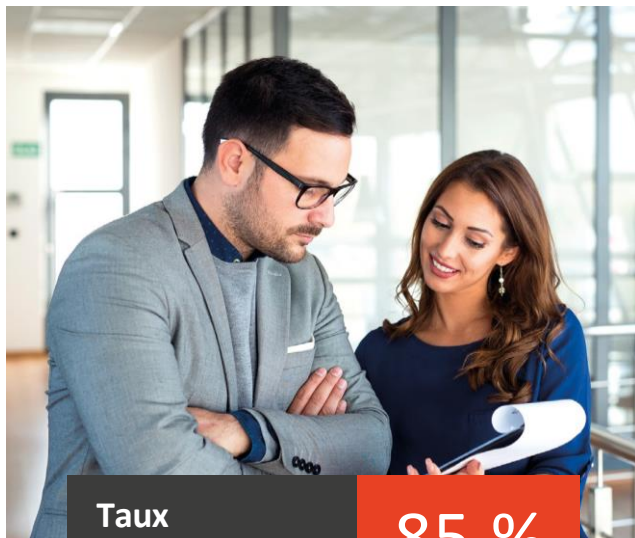
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

MEMBRE DE LA CSSCT

- CSSCT Perfectionnement
- CSSCT recyclage
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



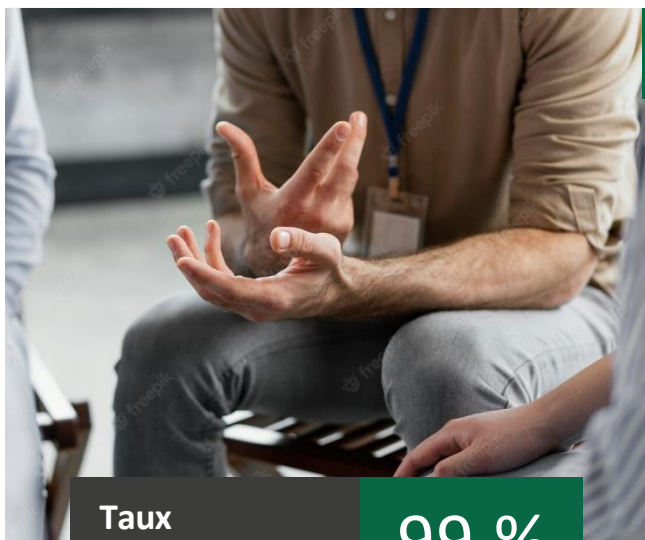
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



MILITANT

→ (Nouveaux) Militants

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

99 %

Ils en parlent...

« Très bonne pédagogie »



PUBLIC CIBLE

- › Nouveaux militants



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Préparer et participer à une tournée syndicale
- › Adopter la bonne posture d'écoute
- › Promouvoir les valeurs de l'UNSA-Ferroviaire



PROGRAMME

- › Historique du droit syndical
- › Valeurs de l'UNSA-Ferroviaire
- › IRP, moyens-temps et communication : « la boîte à outil »
- › Réussir une tournée syndicale



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 930 €
- › Distanciel : 810 €



DURÉE

- › 2 jours



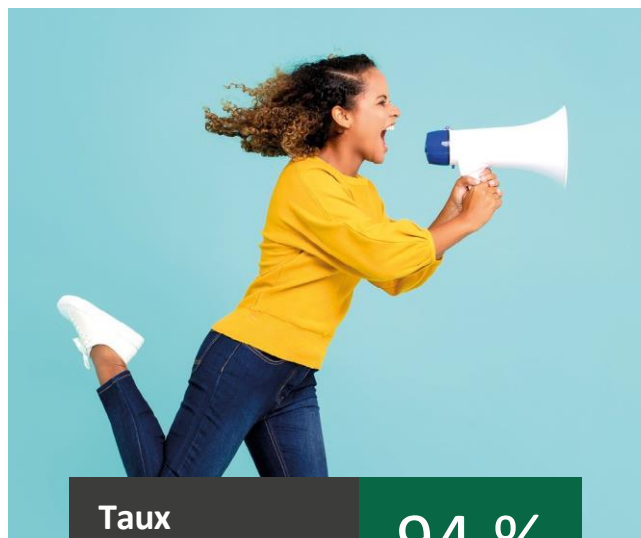
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Ludovic Girardot



Taux
de satisfaction

94 %

MILITANT

→ (Nouveaux) Militants

→ Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale »

« Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

100 %

MILITANT

→ (Nouveaux) Militants

→ Communication orale - Niveau 1

→ **Communication orale - Niveau 2**

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes.
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections.



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



MILITANT

- (Nouveaux) Militants
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

96 %

Ils en parlent...

« Très bonne journée pour remettre en place
les principes de base de la communication
écrite »

« Bon calibrage entre théorique et pratique »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word,
PowerPoint, messagerie (Outlook,
Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de
compétences en communication
écrite
- › Expérimenter les méthodes
proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



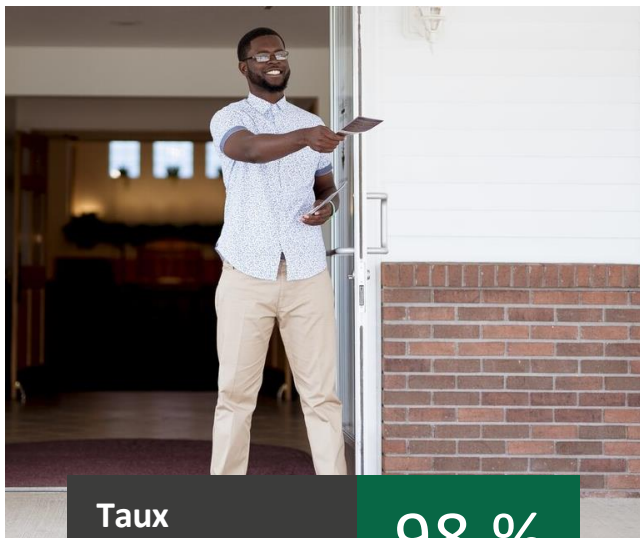
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

MILITANT

- (Nouveaux) Militants
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Formation TOP j'ai appris énormément* »

« *Formation intéressante et participative* »

« *Génial !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



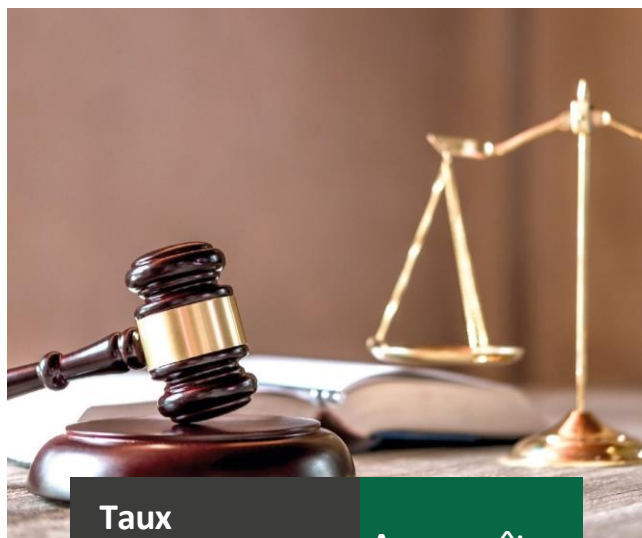
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

MILITANT

- (Nouveaux) Militants
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



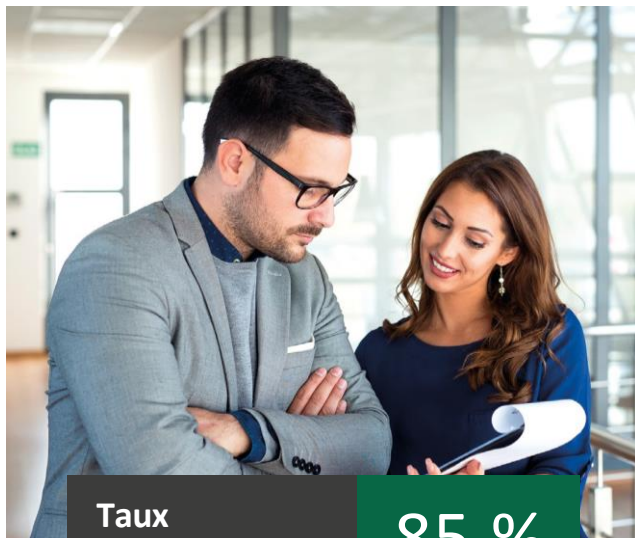
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

MILITANT

- (Nouveaux) Militants
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

93 %

REPRESENTANT DE PROXIMITE (RPX) ET LOCAL (RL)

→ CSSCT spécial RPX

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Satisfaite, bons échanges* »

« *Bon groupe, bons échanges avec le formateur* »



PUBLIC CIBLE

- › Représentants de proximité et représentants locaux



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Exercer les missions de préventeurs
- › Être des coordinateurs de qualité auprès des instances CSE, interlocuteurs privilégiés des CSSCT.
- › Repérer les signes de RPS
- › Avoir les bons réflexes juridiques



DURÉE

- › 3 jours + 1 + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



PROGRAMME

Session 1 (3 jours) : généralités

- › Historique des IRP
- › Pyramide de BIRD
- › Le cadre légal de la prévention
- › Analyse des risques *a priori*
- › Mémo analyse des risques *a priori*
- › Analyse des risques *a posteriori*
- › Mémo arbre des causes et analyse *a posteriori*
- › Droit d'alerte, droit de retrait

Session 2 (1 jour) : juridique

- › Les RPS et la souffrance au travail
- › Le harcèlement moral
- › Le harcèlement sexuel
- › Les agissements sexistes
- › Recours au tribunal ?

Session 3 (1 jour) : cas pratique



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 2 433 €
- Formule 3 jours**
- › 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 241 €
- Formule 4 jours**
- › 4j présentiel + 1j distanciel : 2 337 €
- › Distanciel : 2 025 €



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

94 %

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

→ CSSCT spécial RPX

→ **Communication orale - Niveau 1**

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



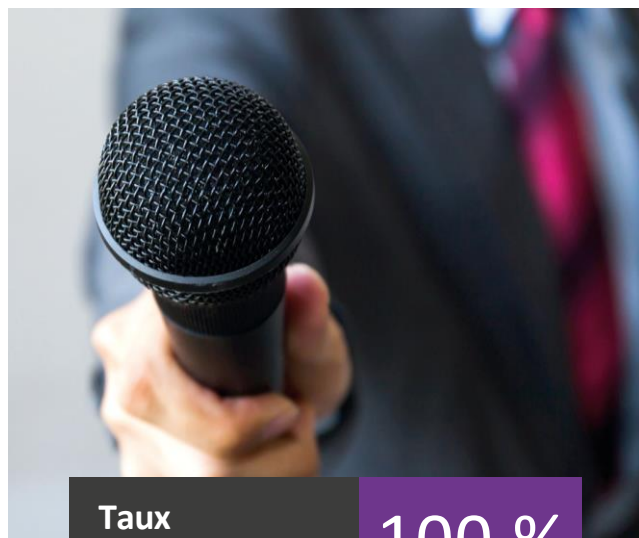
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

- CSSCT spécial RPX
- Communication orale - Niveau 1
- **Communication orale - Niveau 2**
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

100 %

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation *communication orale : niveau 1*
- › Respecter un délai de trois mois entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus complexes
- › Expérimenter les techniques pour convaincre et émettre des objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

- CSSCT spécial RPX
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

96 %

Ils en parlent...

« *Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite* »

« *Bon calibrage entre théorique et pratique* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



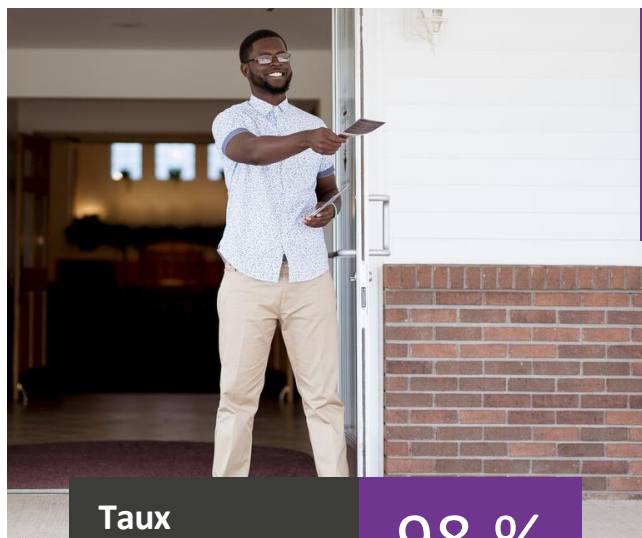
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

- CSSCT spécial RPX
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

98 %



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



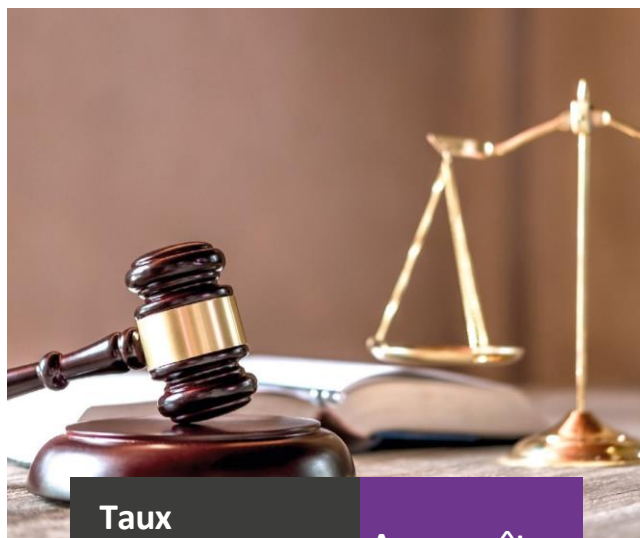
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

- CSSCT spécial RPX
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires

Taux
de satisfaction

A paraître



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



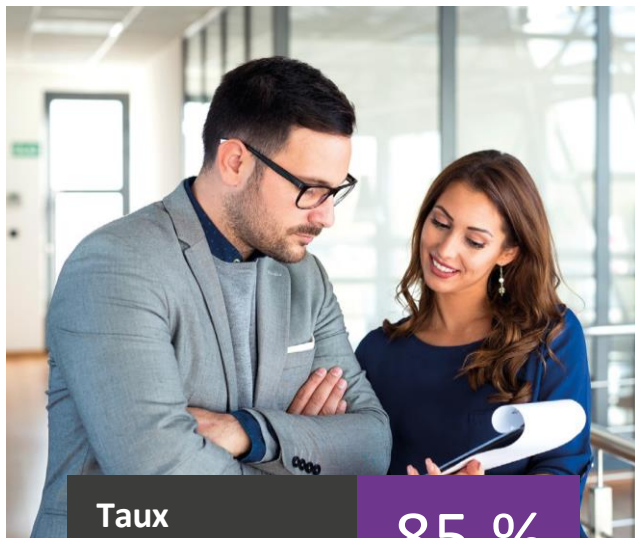
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) ET LOCAL (RL)

- CSSCT spécial RPX
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

100 %

SECRETAIRE D'UR-UAD

→ Management des organisations syndicales

- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Nouveaux secrétaires UR-UAD



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Exercer les missions de secrétaire d'OSA
- › Pratiquer les outils du développement syndical
- › Prendre en main les outils de la structure fédérale



PROGRAMME

- › Sensibilisation au dialogue social apaisé
- › Historique des IRP
- › Fonctionnement de l'UNSA-Ferroviaire
- › Notions générales de trésorerie.
- › Environnement syndical
- › Développement syndical
- › Juridique
- › Management fonctionnel
- › Gestion des conflits
- › Gestion du stress
- › Drive fédéral de l'UNSA-Ferroviaire



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 1 931 €
- › 3j présentiel + 1j distanciel : 1 836 €
- › Distanciel : 1 620 €



DURÉE

- › 3 jours + 1



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Frédéric Delbar



Taux
de satisfaction

93 %

SECRÉTAIRE D'UR-UAD

→ Management des organisations syndicales

→ **Délégué syndical (DS)**

→ Trésorier de CSE/CASI

→ Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Très bonne formation, intéressante et enrichissante.* »

« *Passionnant donc trop court* »



PUBLIC CIBLE

› Délégué syndical



PRÉREQUIS

› Aucun



OBJECTIFS

- › Définir le rôle de négociateur du délégué syndical
- › Exposer le cadre légal utile au délégué syndical (missions et moyens)



PROGRAMME

- › Désignation, durée du mandat et périmètre
- › Missions, moyens (accords, audiences et demande de concertation immédiate)
- › Mandat : clé de réussite pour la négociation ?
- › Exercices de négociation



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 930 €
- › Distanciel : 810 €



DURÉE

- › 2 jours



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Ludovic Girardot



Taux
de satisfaction

A paraître

SECRÉTAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- **Trésorier de CSE/CASI**
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Trésoriers de CSE/CASI et leurs adjoints
- › Secrétaires d'UR-UAD
- › Trésoriers d'UR-UAD



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant au trésorier du CSE/CASI
- › Assurer une veille sur l'évolution des obligations comptables



PROGRAMME

- › Mise en place des CSE à la SNCF
- › Accord de gestion des activités sociales et culturelles
- › Utilisation des budget AEP et ASC
- › Transparence financière des CSE et des CASI
- › Comptes annuels - Notions théoriques
- › Budget prévisionnel



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Frédéric Delbar



Taux
de satisfaction

94 %

SECRETAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- **Communication orale - Niveau 1**
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

100 %

SECRETAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1

→ Communication orale - Niveau 2

- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

96 %

SECRÉTAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite »

« Bon calibrage entre théorique et pratique »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



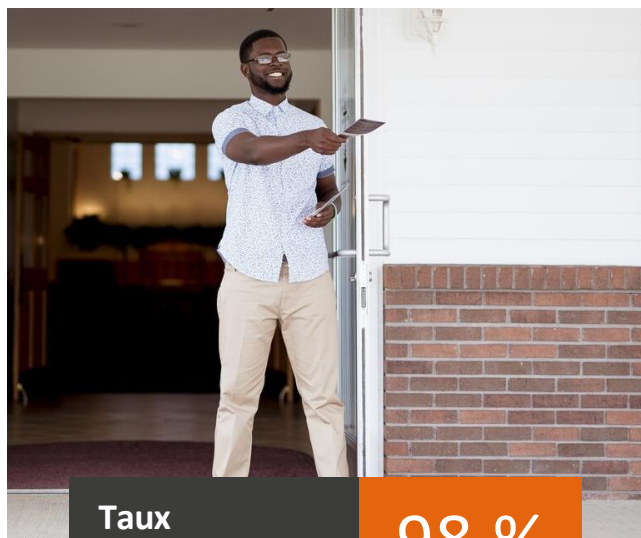
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

SECRETAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« **Formation TOP j'ai appris énormément** »

« **Formation intéressante et participative** »

« **Génial !** »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



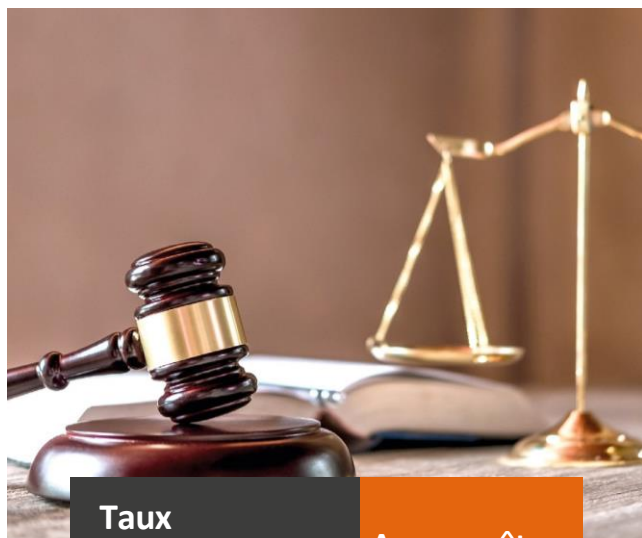
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

SECRETAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



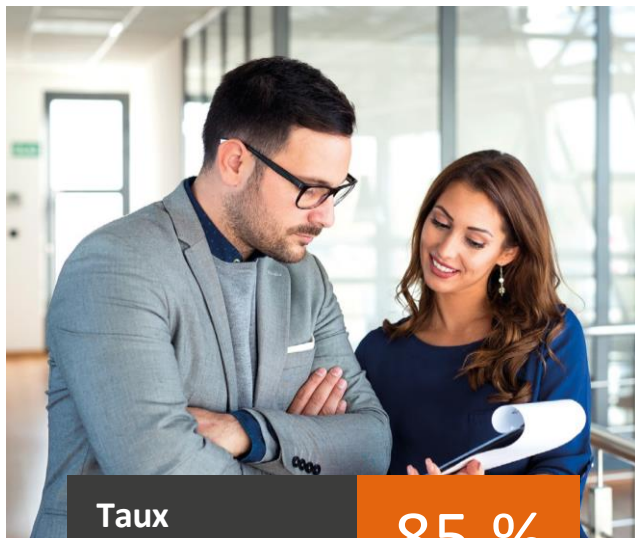
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

SECRETAIRE D'UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué syndical (DS)
- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour



Taux
de satisfaction

A paraître

TRESORIER

→ Trésorier de CSE/CASI

- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Trésoriers de CSE/CASI et leurs adjoints
- › Secrétaires d'UR-UAD
- › Trésoriers d'UR-UAD



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Réaliser les missions incombant au trésorier du CSE
- › Assurer une veille sur l'évolution des obligations comptables



PROGRAMME

- › Mise en place des CSE à la SNCF
- › Accord de gestion des activités sociales et culturelles
- › Utilisation des budget AEP et ASC
- › Transparence financière des CSE et des CASI
- › Comptes annuels - Notions théoriques
- › Budget prévisionnel



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



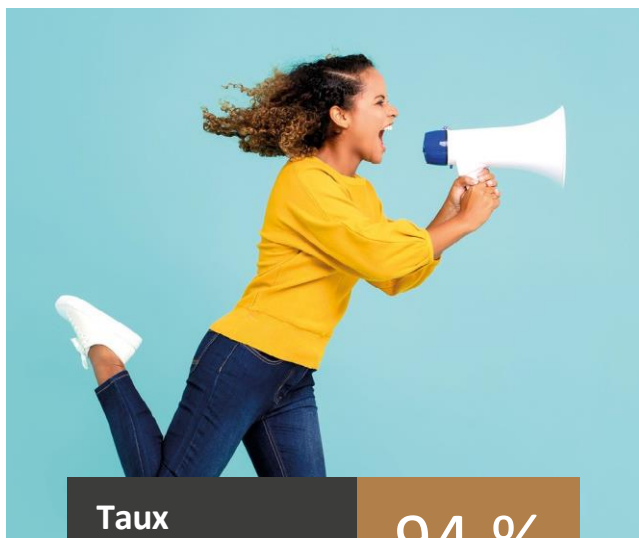
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Frédéric Delbar



Taux
de satisfaction

94 %

TRESORIER

→ Trésorier de CSE/CASI

→ **Communication orale - Niveau 1**

→ Communication orale - Niveau 2

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« *Beaucoup d'outils pour nous aider à bien construire notre communication orale* »

« *Super formation, mise en pratique dès le lendemain sur une tournée !* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Prendre conscience des mécanismes de la communication verbale et non verbale
- › Adopter une communication appropriée
- › Argumenter et canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs



PROGRAMME

- › Savoir ce que l'on veut dire
- › Savoir se faire entendre
- › Savoir écouter
- › Savoir se faire comprendre
- › Contrôler sa voix, son regard et sa gestuelle



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

100 %

TRESORIER

→ Trésorier de CSE/CASI

→ Communication orale - Niveau 1

→ **Communication orale - Niveau 2**

→ Communication écrite - Bases

→ Communication écrite - Tract

→ Juridique - Bases

→ Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très très bien ! Super formatrice »

« Parfait ! »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication orale : niveau 1
- › Respecter un délai de trois mois
entre le niveau 1 et le niveau 2



OBJECTIFS

- › Gérer des échanges plus
complexes.
- › Expérimenter les techniques pour
convaincre et émettre des
objections.



PROGRAMME

- › Prendre la parole en public : rappel
de la formation initiale
- › L'art de convaincre.
- › Traiter les objections



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

96 %

TRESORIER

- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- **Communication écrite - Bases**
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« Très bonne journée pour remettre en place les principes de base de la communication écrite »

« Bon calibrage entre théorique et pratique »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Disposer de notions de base Word, PowerPoint, messagerie (Outlook, Gmail, etc.)



OBJECTIFS

- › Renforcer les niveaux de compétences en communication écrite
- › Expérimenter les méthodes proposées



PROGRAMME

- › Écrire de manière efficace
- › Types de documents syndicaux
- › Zoom sur l'e-mail
- › Zoom sur le compte rendu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



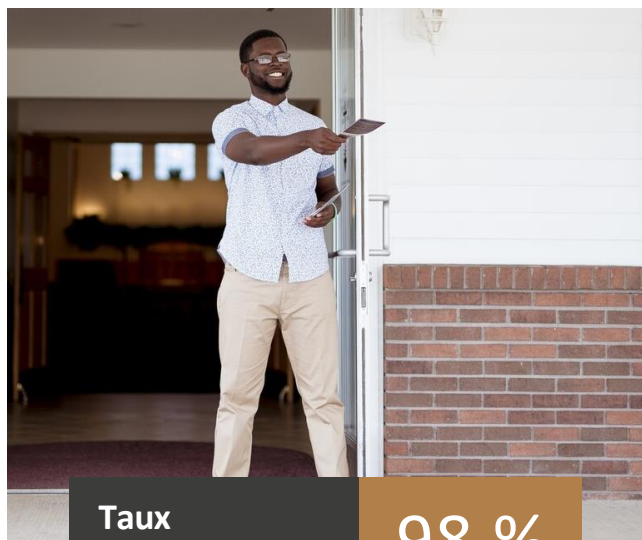
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

98 %

TRESORIER

- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- **Communication écrite - Tract**
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

Ils en parlent...

« **Formation TOP j'ai appris énormément** »
 « **Formation intéressante et participative** »
 « **Génial !** »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Avoir suivi la formation
communication écrite - Bases



OBJECTIFS

- › Structurer son message et l'adapter
à la cible
- › Utiliser les bonnes formulations
pour marquer les esprits
- › Mettre en forme le message
- › Respecter et appliquer la charte
graphique



PROGRAMME

- › Le fond
 - › La forme
- Point de vigilance : Cette formation
ne traite pas de l'objet des tracts.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



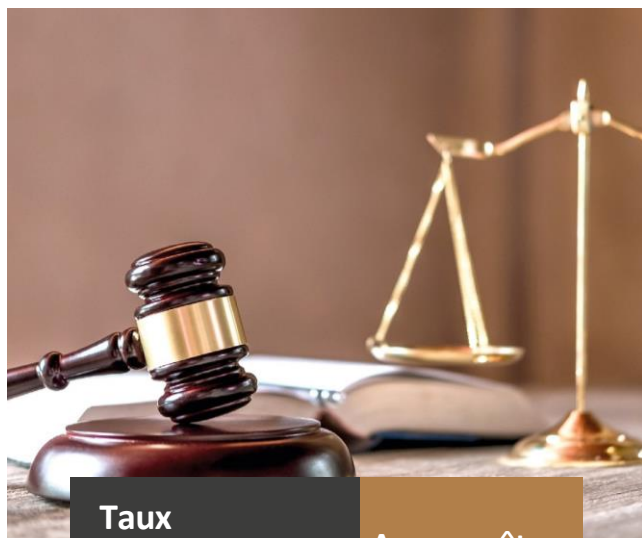
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Auto-évaluation à la fin de la séance



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Sylvie Bonnet



Taux
de satisfaction

A paraître

TRESORIER

- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- **Juridique - Bases**
- Procédures de garanties disciplinaires



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de
l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › Se situer au sein de l'entreprise
- › Appréhender le cadre juridique
de ses interventions
- › S'initier au droit collectif et aux
aspects du dialogue social



PROGRAMME

- › Organisations juridiques,
juridictions compétentes
- › L'entreprise, environnement légal
- › Rôles et missions des instances,
CSE, CSSCT, etc.
- › Évolutions législatives de la
dernière décennie
- › Aperçu des droits et des
obligations contractuelles des
parties



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la
formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



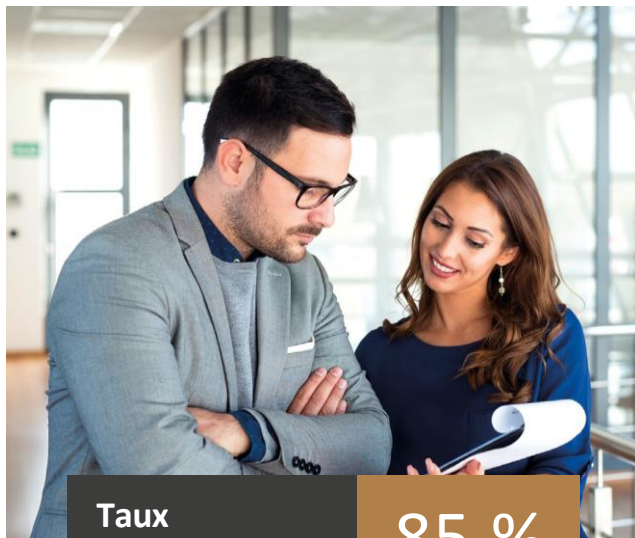
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée
par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Thierry Dubreuil



Taux
de satisfaction

85 %

TRESORIER

- Trésorier de CSE/CASI
- Communication orale - Niveau 1
- Communication orale - Niveau 2
- Communication écrite - Bases
- Communication écrite - Tract
- Juridique - Bases

→ **Procédures de garanties disciplinaires**

Ils en parlent...

« *Super formation, on a pu répondre à toutes mes questions et mes attentes* »

« *Formation très complète* »

« *Formation indispensable* »



PUBLIC CIBLE

- › Tout public
(élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)



PRÉREQUIS

- › Aucun



OBJECTIFS

- › S'approprier les procédures de garanties disciplinaires
- › Comprendre les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)
- › Décrypter les procédures pour un accompagnement optimal des agents



PROGRAMME

- › Historique, cadre légal, réglementation au GPU
- › Procédures pour les agents du CP et les contractuels
- › Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline
- › Vices de procédures



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Jusqu'à 45 jours avant le début de la formation



PRIX

- › Présentiel : 429 €
- › Distanciel : 405 €



DURÉE

- › 1 jour



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- › Évaluation individuelle effectuée par l'animateur



RESPONSABLE INGÉNIERIE

- › Jean-François Bour

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Parcours de formation, site internet, processus d'inscription sont autant d'informations qui faciliteront les recherches et les démarches.

LES THEMATIQUES

#1 DE NOUVEAUX PARCOURS DE FORMATION.....	81
#2 SUIVEZ-NOUS EN LIGNE.....	82
#3 PLANNING, MODALITES ET LOCALISATION.....	83
#4 VALIDATIONS ET DELAIS.....	84
#5 CONDITIONS GENERALES DE VENTE.....	85

DE NOUVEAUX PARCOURS DE FORMATION



Afin de présenter une offre plus complète, le Centre de formation propose des parcours de formation.

COMMUNICATION ÉCRITE...

- #1 Communication écrite - Bases
- #2 Communication écrite - Tract
- #3 Communication écrite - Prise de notes (à paraître)
- #4 Communication écrite - Synthèse de documents (facultative, selon les profils) avec un prérequis indispensable : avoir suivi la formation relative à la lecture rapide (à paraître)

COMMUNICATION ORALE...

- #1 Communication orale - Niveau 1
- #2 Communication orale - Niveau 2
- #3 Communication orale – Niveau 3 – Négociation (à paraître)

ELU CSE...

- #1 Elu CSE
- #2 Elus CSE + 4 ans
- #3 Parcours de formation communication écrite
- #4 Parcours de formation communication orale
- #5 Juridique - Bases
- #6 Procédure de garanties disciplinaire

MEMBRE CSSCT...

- #1 CSSCT
- #2 CSSCT Perfectionnement
- #3 Elu CSE
- #4 Parcours de formation communication écrite
- #5 Parcours de formation communication orale
- #6 Juridique - Bases
- #7 Procédure de garanties disciplinaire

NOUVEAU SECRETAIRE UR-UAD...

Management des organisations syndicales
Autres formations prévues au catalogue :

- Représentant du personnel
- Parcours de formation communication écrite
- Parcours de formation communication orale
- Juridique - Bases
- Procédure de garanties disciplinaires

Formations à paraître :

- Capacités d'innovation
- Confiance en soi
- Drive Fédéral de l'UNSA-Ferroviaire
- Gestion des Conflits
- Gestion du stress
- Instances prud'homales
- Juridique spécifique secrétaires UR-UAD
- Management fonctionnel
- Outils de gestion
- RGPD
- RPS
- Trésorerie spécifique secrétaires UR-UAD

SUIVEZ-NOUS EN LIGNE

Un espace dédié au Centre de formation a été mis en place sur le site de l'UNSA-Ferroviaire.

Pour le découvrir, il vous suffit de :

- Cliquer sur « Notre Centre de formation » dans la partie ++ Les plus ++,
- Ou de cliquer directement [ici](#) 

Puis de cliquer sur chaque picto pour accéder à la page souhaitée.



ACCUEIL

NOS INFOS

ESPACE ADHÉRENTS

J'ADHÈRE

CONTACT

CENTRE DE FORMATION



QUE PROPOSE LE CENTRE DE FORMATION DE L'UNSA-FERROVIAIRE ?

Le centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire met tout son savoir-faire à votre service.
Vous retrouverez dans cet espace toutes les informations utiles à la construction de votre programme de formation.

Comm

Catalogue

Planning

En pratique

Productions

Mentions
légales

Contact | Plan du site | UR UAD | Liens utiles | Suppression compte | Cookies | CGU | Mentions légales | Politique de confidentialité

PLANNING, MODALITÉS & LOCALISATION

Le planning a été conçu afin de permettre à chacun de suivre nos formations. Des sessions sont prévues en distanciel comme en présentiel avec des formations en Île-de-France et en régions (délocalisées).

LE PLANNING

Le planning est fréquemment actualisé pour s'adapter au mieux aux éventuelles demandes des OSA et des contraintes liées à l'actualité syndicale. Pensez à le consulter régulièrement en cliquant sur le picto.



LA FICHE D'INSCRIPTION

Vous êtes élu, militant ou adhérent à l'UNSA-Ferroviaire ? Vous avez besoin d'une formation ? Pour vous inscrire, un seul document soumis à la validation de votre référent CSE et/ou UR/UAD : la fiche d'inscription (voir le modèle également en [page 11](#)). Pour accéder à cette fiche en ligne, cliquez sur le picto et envoyez-la-nous sur formation@unsa-ferroviaire.org



OÙ SOMMES-NOUS SITUÉS ?

Le Centre de Formation se situe dans les locaux du siège social de l'UNSA-Ferroviaire, au 2^e étage : 56, rue du Faubourg de Montmartre 75009 PARIS

M7 Le Peletier
M12 Notre-Dame-de-Lorette



VALIDATION & DÉLAIS

Durant tout le processus, les référents CSE et UR/UAD sont les contacts privilégiés entre le Centre de formation et les CSE et/ou les établissements SNCF.

QUAND	QUOI	OUI	DÉTAIL
À tout moment	Besoin de formation	Référent UR, UAD & CSE	Demande d'informations sur les différentes formations Demande sur les modalités d'inscription et de facturation du Centre de formation
Jusqu'à J-15	Demande d'inscription	Référent UR, UAD & CSE Centre de formation de l'UNSA Ferroviaire	Envoi des fiches d'inscription par e-mail au Centre de formation Vérification de l'ensemble des informations, signatures comprises Vérification du nombre de places disponibles sur la formation demandée Validation de l'inscription dans Dendréo ou proposition d'une prochaine date
Jusqu'à J-30	Inscription	Centre de formation de l'UNSA Ferroviaire	Création et envoi des convocations aux stagiaires Création et envoi des demandes d'autorisation d'absence (CFESS) aux référents et aux stagiaires Création et envoi du devis au référent, à destination de l'établissement (code ERP) ou du CSE Vérification et prise en charge en back-office de l'hébergement et de la restauration (présentiel)
Jour J	Émargement, attestation, CFESS et facturation	Centre de formation de l'UNSA Ferroviaire	Envoi du lien permettant l'émergence à distance Création et envoi des attestations de formation individuelle commune CFESS remis aux stagiaires (présentiel) ou envoyé par mail à l'adresse personnelle du stagiaire Création et envoi des factures aux référents à destination des SA ou des CSE
J + 30	Paiement des factures	SNCF ou CSE	Paiement de la formation

Conditions Générales de Vente (CGV) du Centre de Formation de l'UNSA-Ferroviaire

« Version applicable à compter du 25 juillet 2022 »

Le Centre de Formation de l'UNSA-Ferroviaire désigne l'organisme de formation professionnelle rattaché à l'UNSA-Ferroviaire et immatriculé 892 888 546, dont le siège social est situé au 56, rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris.

Ci-après désigné « Centre de formation »,

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Centre de formation. Toute commande de formation auprès du Centre de Formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Article 2 - Définitions

Dans le cadre des CGV, les termes ci-dessous sont entendus selon les définitions suivantes :

Client : toute personne physique ou morale qui passe commande auprès du Centre de formation. Il existe trois typologies de Client : le Client CSE, le Client UR ou UAD et le Client SNCF et ses filiales. Sans mention spécifique, le terme Client renvoie vers les trois typologies sans distinction.

Contenu : informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre élément fourni, présenté ou abordé par le Centre de formation.

Formation : Service dispensé par le Centre de formation qui désigne le dispositif d'enseignement destiné à faire acquérir au Participant un ensemble de savoirs et de savoir-faire réalisés par la combinaison de supports et de Services pédagogiques.

Participant : désigne la personne physique dont le Service est financé par le Client.

Service : tout Service délivré par le Centre de formation, qui peut, selon les besoins, prendre la forme de Services Formation ou d'accompagnement du Participant tels que du tutorat ou des regroupements en présence ou en distance, ou un Service pédagogique accessible seul, hors le cadre d'une inscription à une Formation du Centre de formation comme un Service de perfectionnement, des regroupements, un soutien en ligne, une séance de coaching...

Article 3 - Caractéristiques essentielles des formations

Les caractéristiques et descriptifs de chaque Formation et le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les documentations spécifiques à chaque formation et dans le catalogue du Centre de formation.

Toute demande d'inscription ne respectant pas ces conditions peut être refusée par le Centre de Formation. Il appartient en tout état de cause au Client de s'assurer que le Participant remplit, le cas échéant, les conditions requises.

Article 4 - Modalités d'inscription

Pour chaque Service, le Centre de Formation fournit un devis au Client, précisant notamment la durée, le nombre de jours, la localisation de la Formation et le prix.

Pour les Formations financées par le Client CSE et Client UR ou UAD :

- Le référent formation envoie la fiche d'inscription renseignée
- Le CSE ou l'UR-UAD retourne le devis daté et signé, avec la mention « Bon pour accord ».

L'inscription est définitive, à réception de l'ensemble de ces éléments.

Pour les formations financées par le Client SNCF et ses filiales : l'établissement de l'agent transmet la commande par email à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org.

Article 5 - Prix et modalités de paiement

5.1. Prix

Les prix des Services sont indiqués en euros hors taxes, le Centre de Formation n'étant pas à ce jour assujéti à la TVA.

Ces tarifs incluent l'ensemble des coûts pris en charge par le Centre de formation, les coûts annexes sont à la charge du Client.

5.2. Délais et moyens de paiement

Le paiement est effectué à trente (30) jours de la date d'émission des factures, après exécution du Service. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Article 6 - Conditions de participation

Le Participant s'engage à respecter les consignes qui lui sont données par le personnel chargé de l'encadrement et le formateur, que ce soit un personnel du Centre de formation ou un tiers désigné par lui.

Le Participant s'engage à être présent aux dates et heures qui lui sont communiquées.

L'absence d'un Participant n'a pas d'incidence sur les sommes dues par le Client.

Article 7 - Attestations de formations

Une attestation de Formation est systématiquement fournie au Participant.

Dans le cas de Services en présentiel, le Participant s'engage à y participer et renseigner les listes d'émargement le cas échéant.

Sur demande, une copie de l'attestation peut être adressée au Client.

Article 8 - Conditions d'annulation par le Client

L'annulation d'un Service est possible, dans un délai minimum de 10 jours calendaires avant le jour et l'heure de formation prévus. Toute annulation doit impérativement faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours calendaires avant la date de la formation, l'annulation doit impérativement faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org. Le Client est tenu de payer 50% du coût total de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation, le Client est tenu de payer 100% du coût total de la formation.

La demande de report d'inscription pour une session ultérieure est possible dans les conditions prévues par le Centre de formation et sur demande écrite à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org, dans un délai de 10 jours avant la date de la Formation.

Article 9 - Conditions d'annulation par le Centre de formation

Si, en cas d'un événement fortuit, en cas de force majeure, ou faute de Participants, le Centre de Formation ne peut assurer la Formation, une communication par email sera assurée afin de prévenir les Participants et leur référent formation.

Une nouvelle date de session leur est alors proposée sans incidence sur le prix de la Formation.

Article 10 - Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les Contenus mis à disposition dans le cadre des Services sont protégés par la loi française et par les conventions internationales en vigueur et à venir relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support (papier, cédérom, phonogramme, vidéogramme, site web).

La mise à disposition de tels Contenus n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au bénéfice du Participant/Client.

Il ne dispose que d'un droit d'utilisation restreint, strictement personnel et non cessible.

Aussi, sauf autorisation expresse du Centre de formation ou des titulaires de droits, est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la Formation.

Toute revente de supports des Services est interdite.

Article 11 - Protection des données personnelles

Dans le cadre de sa mission, les informations relatives aux Clients et Participants recueillies par le Centre de Formation lors de la commande font l'objet de traitements automatisés dont les finalités sont la gestion de la relation client, la gestion des inscriptions et des paiements, la gestion administrative et la mise à disposition de l'espace pédagogique de formation du Centre de formation.

Dans le cadre de la gestion des Formations des Participants, leur attention est attirée sur le fait que le Centre de Formation est susceptible :

- d'obtenir des informations les concernant, selon leur statut, auprès d'autres organismes tels que leur financeur (Client),
- de mettre en œuvre des techniques de collecte et d'analyse des données d'apprentissage à des fins strictes de recherche, de statistiques, d'une meilleure compréhension de leurs besoins, et d'une optimisation de leur parcours de formation. Aucune utilisation de ces données à des fins commerciales n'est réalisée.
- de leur adresser des enquêtes pédagogiques et des sollicitations pour expérience utilisateur afin de les intégrer, s'ils l'acceptent uniquement, à des panels d'utilisateurs testeurs.

Certaines formations sont susceptibles d'être dispensées par l'Association du Centre de formation, sous-traitant du Centre de Formation de l'UNSA-Ferroviaire. Pour ce faire, le Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire transmettra au Centre de formation l'ensemble des données nécessaires à la dispense de la formation.

Plus de détails sur les finalités et les catégories de données traitées sont disponibles dans la charte de protection des données à caractère personnel du Centre de formation disponible sur le site de l'UNSA-Ferroviaire. Les Participants et Clients disposent d'un droit d'accès, rectification, limitation ou suppression qui s'exerce auprès du DPO qu'ils peuvent contacter via l'adresse dpo@unsa-ferroviaire.org.

Ils disposent également de la possibilité d'introduire un recours auprès de la CNIL.

Article 12 - Obligations du Participant

Chaque Participant s'engage à respecter les présentes CGV.

Tout comportement manifestement contraire aux bonnes mœurs (impolitesse, harcèlement, menace, injures, etc.) pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive du Participant, sans préjudice pour le Centre de formation d'intenter toute action auprès des autorités compétentes.

Article 13 - Absence de renonciation

Le fait pour le Centre de formation de ne pas se prévaloir d'un manquement du Participant ou du Client à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes CGV ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'un quelconque des droits dont il est titulaire.

Article 14 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

En cas de litige survenant entre le Centre de formation et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable est privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent de Paris.



**CENTRE DE
FORMATION
DE L'UNSA
FERROVIAIRE**